

Réf: Dossier N° : 36872

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CARGO ACADEMY SERVICES » en abrégé «CAS »
Siège social : ABIDJAN - PORT BOUET AEROPORT FHB, ZONE DE
FRET, 07 BP 901 ABJ 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Mai 2017, et enregistrés au CEPICI le 18 Mai 2017, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CARGO ACADEMY SERVICES » en abrégé «CAS ».

Objet: L'importation et l'exportation de marchandises par avion, enlèvement et livraison. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - PORT BOUET AEROPORT FHB, ZONE DE FRET, 07 BP 901 ABJ 07

GERANT: Monsieur GNAGO GUY CONSTANT .

RCCM: n°CI-ABJ-2017-B-12267 du 22/05/2017 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10996 du 22/05/2017

Pour Avis

Le CEPICI

